



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des personnels
enseignants du second degré (DPES)**

**Division des personnels
enseignants du second degré
DPES 3**

Saint-Denis, le 31 octobre 2025

Le recteur

Affaire suivie par : Premnath CATAPOULE KICHENASSAMY
DPES3

à

Mél : mouvement2d@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS71003
97743 ST DENIS CEDEX

Monsieur le président de l'université,
Mesdames, messieurs
les chefs d'établissement du second degré,
Mesdames, messieurs les directeurs de CIO,
Mesdames, messieurs les inspecteurs d'académie,
inspecteurs pédagogiques régionaux,
Mesdames, messieurs les inspecteurs de l'éducation
nationale du second degré et du premier degré
en charge des psychologues de l'Éducation nationale,
Monsieur le Médecin conseil,
Mesdames, m
essieurs, les personnels enseignants d'éducation et
psychologue de l'éducation national du second degré

CIRCULAIRE N° DPES/25/30

Objet : Mise à disposition auprès de la Polynésie française des personnels enseignants, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale - rentrée 2026

**Référence : Note de service du 30 septembre 2025 publiée au BOEN n°40 du 23 octobre 2025
(NOR : MENH2525059N)**

Je vous informe de la publication au bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports de la note de service relative à la mise à disposition auprès de la Polynésie française des personnels enseignants, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale pour la rentrée 2026.

Celle-ci indique les conditions dans lesquelles sont déposées et instruites, pour la rentrée scolaire d'août 2026, les candidatures à une mise à disposition auprès de la Polynésie française.

Le dépôt des candidatures, l'avis porté par le chef d'établissement ou le supérieur hiérarchique et la transmission des pièces justificatives constituent les principales étapes de la demande de mise à disposition :

- **du mardi 4 novembre 2025 au jeudi 20 novembre 2025 17h00, heure de Paris**
 - dépôt des candidatures et formulation des vœux ;
- **du vendredi 21 novembre 2025 au vendredi 5 décembre 2025 17h00, heure de Paris**
 - avis porté sur la candidature par chef d'établissement ou le supérieur hiérarchique
- **du mardi 25 novembre 2025, 7h00 au mardi 9 décembre 2025, minuit, heures de Paris**
 - transmission des pièces justificatives



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des personnels
enseignants du second degré (DPES)**

En cas de problème technique rencontré sur Siat, les candidats sont invités à adresser un courriel à l'adresse : tomtech@education.gouv.fr.

J'invite les candidats et les personnels amenés à porter un avis à prendre connaissance de [la note de service ministérielle citée en référence](#).

Je vous prie de bien vouloir assurer une large diffusion de cette note et vous remercie de votre collaboration. Mes services sont à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire.

**Pour le recteur de région académique,
Recteur d'académie et par délégation**

**Le secrétaire général
de région académique
Secrétaire général d'académie,**

SIGNE

Erwan POLARD